



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tuberculose

Question écrite n° 60817

Texte de la question

Mme Nicole Catala appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la politique de santé publique en matière de lutte contre la tuberculose. De nombreuses associations s'étonnent en effet de l'excessif attachement de notre pays à la vaccination par le BCG, dont l'efficacité est souvent mise en cause, et qui a d'ailleurs été abandonnée par nombre de nos partenaires européens. Il est, par ailleurs, surprenant que, parallèlement à cette obligation vaccinale, dont le non-respect est assorti de sanctions très lourdes, la France n'adhère pas à la stratégie, recommandée par l'OMS, de « surveillance directe » des malades potentiels, stratégie dite DOTS, qui semble avoir fait ses preuves. Elle souhaite donc connaître les raisons qui motivent un tel décalage de notre politique vis-à-vis d'autres pays européens.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Catala](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60817

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 mai 2001, page 2681